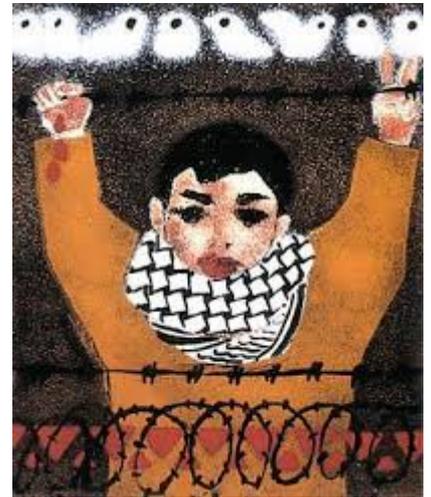


Des enfants en prison

le 10/6/2011 22:10:00 (747 lectures)

Le Comité Action Palestine édite chaque année un [calendrier](#) rassemblant articles et photos sur un thème particulier ; il a été consacré en 2011 aux **prisonniers** . Nous publierons mois après mois les articles de ce calendrier. « Des enfants en prison » a été publié pour le mois de mars 2011.



Ils sont l'Intifada, le symbole de la Résistance palestinienne, ils sont ceux qui affrontent les chars avec des pierres, ils sont le courage et l'avenir de la Palestine.

Pour briser toute volonté de résistance, l'occupant sioniste ne fait aucun cas de l'âge du résistant palestinien et s'attaque aussi aux enfants avec la brutalité habituelle du colonisateur.

Depuis 2000, l'armée israélienne a kidnappé 7600 enfants, filles et garçons, dont certains n'avaient pas 12 ans. En août 2010, il y a 286 enfants prisonniers dans les geôles sionistes. Vingt d'entre eux ont entre 12 et 15 ans.

Les enfants palestiniens sont arrêtés dans la rue, sur le chemin de l'école, d'autres enlevés en pleine nuit dans la maison familiale, sortis de leurs lits par les soldats d'occupation et emmenés yeux bandés et pieds et poings liés le plus souvent loin de leur domicile. Les familles doivent les chercher pendant des jours et des semaines avant de savoir où ils ont été amenés. Certains sont poursuivis devant les

tribunaux militaires, d'autres restent en détention administrative. Les enfants sont enfermés dans les mêmes prisons que les adultes, la plupart à Ofer, Magiddo et Hasharron-Telmond. Il est régulièrement fait état d'agressions ou de menaces d'agressions sexuelles au cours des interrogatoires à l'encontre des enfants palestiniens de la part de soldats ou de policiers israéliens. Les enfants témoignent aussi de tortures à l'électricité et des mêmes autres types de tortures auxquelles sont soumis les adultes. Ils sont interrogés en l'absence totale d'avocats, ni même de membres de leur famille. Il s'agit la plupart de temps de leur faire avouer avoir jeté des pierres sur les véhicules des colons, le jet de pierre peut être puni de 20 ans de prison (ordre militaire 378).

S'il y avait encore le moindre doute, la question des enfants palestiniens enfermés dans les geôles sionistes est une preuve irréfutable que le soi disant droit international n'est que le droit des dominants.

A travers l'emprisonnement de l'enfant, l'objectif du colonisateur est de s'attaquer aux forces vives de la société palestinienne.

Mais l'objectif sioniste est très loin d'être atteint. Né au cœur d'un système d'oppression, l'enfant palestinien fait l'apprentissage de la résistance. En prison, il côtoie ses aînés qui lui transmettront leur expérience pour défendre la cause d'une Palestine arabe.

Comité Action Palestine